

CANADA

Débats des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

CHAMBRE DES COMMUNES

Présidence de l'hon. EDGAR N. RHODES,
Orateur.

Mercredi, 13 avril 1921.

La séance est ouverte à trois heures.

COMITE SPECIAL RELATIF AUX COMBUSTIBLES

M. STEELE présente le premier rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de la question des combustibles pour l'avenir.

M. STEELE propose :

Que les dépositions prises devant le comité spécial chargé de s'enquérir des questions qui se rapportent à l'avenir de l'approvisionnement en combustible soient imprimées au jour le jour, et que l'application de la règle 74 soit suspendue conformément à l'avis contenu dans le premier rapport dudit comité.

M. L'ORATEUR: En l'absence d'avis préalable, l'adoption de cette motion exige le consentement unanime. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

(La motion est adoptée.)

RESTAURANT DU PARLEMENT

Le très hon. M. MEIGHEN (premier ministre) propose :

Que le décret en conseil privé n° 279, en date du 5 février 1921, et le décret en conseil privé n° 999, en date du 23 mars 1921, relatifs à la nomination et aux appointements d'un gérant du restaurant du Parlement, lesquels ont été déposés sur le bureau de la Chambre le 4 du courant, soient approuvés.

Cette motion est adoptée.

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

M. DAVIDSON propose :

Que le quorum du comité spécial chargé d'étudier la question de la représentation proportionnelle et celle du vote transférable ou préférentiel soit fixé à sept membres, et que ledit comité ait le pouvoir de faire rapport de temps à autre, et soit autorisé de faire au jour le jour le compte rendu de ses travaux et les dépositions prises devant lui, pour l'usage de ses membres, et que l'application de la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. L'ORATEUR: Cette motion également, vu qu'on n'en a pas donné avis, exige l'as-

sentiment unanime de la Chambre, avant d'être adoptée. La Chambre consent-elle à l'adoption de la motion?

(La motion est adoptée.)

DÉPÔT D'UN RAPPORT

Par le très hon. M. DOHERTY: Le Rapport annuel du surintendant des pénitenciers pour l'exercice terminé le 31 mars 1920.

1RE LECTURE

De cinq projets de loi émanant du Sénat:

Le 1er (bill n° 66), concernant la compagnie du chemin de fer de Québec au sud de Montréal;

Le 2e (bill n° 67), tendant à faire droit à George Gourley;

Le 3e (bill n° 68), tendant à faire droit à Thomas Edwin William Flower;

Le 4e (bill n° 69), tendant à faire droit à Royland Stanley Morrison;

Le 5e (bill n° 70), tendant à faire droit à Arthur Ebenezer Sims.

QUESTIONS

Les questions auxquelles il a été répondu de vive voix sont indiquées par un astérisque.

COMMISSION D'ARBITRAGE RELATIVE AUX RECLAMATIONS PECUNIAIRES

M. DEMERS demande :

1. Le tribunal arbitral nommé il y a plusieurs années à la suite d'une convention appelée: "Pecuniary claims Convention", pour décider des réclamations pécuniaires existant entre l'empire britannique et les Etats-Unis, au nombre desquelles se trouve celle des Canadiens commerçants de foin, pour droit de douanes surpayés, existe-t-il encore?

2. Dans l'affirmative, le Gouvernement sait-il quand le tribunal doit reprendre ses sessions, suspendues depuis 1914?

3. Le Gouvernement se propose-t-il de voir à la reprise de ces séances du tribunal dans un avenir prochain?

Le très hon. ARTHUR MEIGHEN (premier ministre): J'ai mentionné, hier, que j'avais moi-même répondu à cette question,